

Bon à savoir...

L'IFRS donne un coup de fouet aux résultats

Depuis l'exercice 2005, les entreprises européennes cotées sur une place boursière européenne doivent mettre en œuvre la norme IFRS dans l'établissement de leurs comptes annuels consolidés. Les effets des premiers rapports établis conformément à IFRS sont désormais connus. L'effet de l'évaluation IFRS du return on equity (IFRS – National GAAP) s'élèverait en moyenne à +2,44 %. Cette augmentation s'explique par l'impact considérable sur le **bénéfice net**, en raison de la forte baisse des coûts tels que l'amortissement du goodwill et l'activation des dépenses en R&D.

ARKImedes recherche des chefs d'entreprise désireux d'investir

En 2005, la 'Vlaamse overheid en Participatiemaatschappij Vlaanderen' a lancé le programme de capital-risque ARKImedes (doté de 450.000.000 EUR), destiné aux chefs d'entreprise débutants et aux PME de Flandre. Onze 'ARKIV' ont ainsi vu le jour, soit l'équivalent de 98.504.000 EUR de moyens alloués par le Fonds ARKImedes, dont 22.230.560 EUR effectivement versés. Ces 'ARKIV' financent à leur tour des chefs d'entreprise débutants et des PME de Flandre. À la fin de 2006, on recensait 20 investissements consentis dans les entreprises visées, pour un montant de 13.021.255 EUR.

Le véritable impact de la déduction des intérêts notionnels

Supposons que votre société dispose de capitaux propres de 100.000 EUR et table sur un **rendement net** de 15 %. Jusqu'au 31 décembre 2005, elle devait dans ce cas réaliser un **bénéfice avant impôt** de 22.724 EUR. En 2007, grâce au système d'intérêts notionnels, ce **bénéfice avant impôt** n'est plus que de 22.289 EUR, soit une baisse de 2 %.

Financement bancaire : la clé du rendement des capitaux propres

Supposons que vos capitaux propres s'élèvent à 100 EUR et que vous engrangiez actuellement un **rendement brut** de 10 % (10 EUR). Vous envisagez un projet d'investissement qui exige une mise de fonds de 300 EUR et dont le **rendement brut** escompté est de 8 %. Si vous injectez ces 300 EUR dans votre société, le rendement de vos capitaux propres tombera de 10 % à 8,5 %. En revanche, si vous financez l'investissement par des apports extérieurs qui vous coûtent 5 %, le rendement de vos capitaux propres grimpera au moins jusqu'à 19 %.

Pourquoi tant de Français trouvent asile en Belgique ?

La Belgique serait-elle devenue une terre d'asile pour les contribuables français ? La pression fiscale dans l'Hexagone y serait-elle pour quelque chose ?

- Cotisations sociales de 11 % sur la quasi-totalité des revenus (immobiliers, mobiliers, professionnels, etc.), et, qui plus est, généralement non déductibles.
- Impôt de 16 % sur les plus-values mobilières.
- Impôt à taux progressif sur les dividendes perçus.
- Prélèvement systématique sur toutes les plus-values immobilières.
- Le transfert de patrimoine à la génération suivante, exonéré d'impôts, est quasiment impossible.
- Cerise sur le gâteau, l'impôt français non plafonné sur la fortune (mondiale), allant de 0,55 % à 1,80 %.

Plafonnement des cotisations sociales de vos cadres les mieux rémunérés

Les cotisations patronales pour les travailleurs qui perçoivent un salaire élevé sont inférieures au taux classique de 35 %. Les employeurs bénéficient en effet d'une remise de 6 % sur la tranche salariale supérieure à 12.000 EUR par trimestre. Grâce à cette remise, le pourcentage de cotisation pour un cadre supérieur percevant un **salaire mensuel brut** de 6.000 EUR n'est donc « que » de 28,54 %.